

**Discours de Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Pêche**

**Châlons en Champagne
31 août 2009**

*Embargo au prononcé
Seul le prononcé fait foi*

Châlons-en-Champagne, le 31 août 2009

« Concilier agriculture performante et développement durable :
utopie ou nécessité ? »

Monsieur le Ministre, cher Benoist

Monsieur le Maire, cher Bruno

Monsieur le président Philippe Mangin

Madame Sylvie Brunel

Monsieur le directeur de la caisse régionale du crédit agricole

Mesdames, Messieurs

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui à l'occasion de ce grand rendez-vous agricole qu'est la foire de Châlons. Plus de 700 exposants et 200 000 visiteurs rassemblés dans une ambiance conviviale et festive : c'est la preuve de l'intérêt des Français pour leur agriculture. A Châlons, cela fait déjà plus de 60 ans que les professionnels agricoles et les citoyens se rencontrent chaque année à l'occasion de la foire.

La mission que m'ont confiée le président de la République et le Premier ministre est au cœur de notre projet politique : l'agriculture française doit être un modèle d'excellence, qui assure aux agriculteurs un revenu stable et décent, qui participe au développement durable, qui préserve la diversité des productions sur tout le territoire et qui garantisse aux Français une nourriture saine.

Ce projet se heurte aujourd'hui à la crise économique la plus grave qu'ait connu le secteur agricole depuis des décennies. La crise appelle des

réponses fortes. Nous ne pouvons plus faire comme avant. Nous avons besoin de donner à notre agriculture de nouveaux moyens, nous devons faire face aux défis des exigences nationales, de la réforme de la PAC et de la nouvelle donne internationale.

Je voudrais prendre l'exemple de deux filières.

D'abord les fruits et légumes.

Vous me permettez de faire deux observations à ce sujet.

On ne construit pas l'agriculture française contre l'Europe mais avec l'Europe. Les erreurs qui ont été commises devaient être réparées : c'était le seul moyen d'éviter une condamnation financière certaine et plus lourde, que les Français n'auraient pas comprise. C'était aussi la seule garantie pour renforcer notre crédibilité auprès de nos partenaires européens, à quelques mois de la renégociation de la PAC. Nous sommes désormais dans une phase d'expertise. Elle prendra le temps nécessaire à un travail approfondi et rigoureux, de manière à trouver des solutions équitables.

Par ailleurs, vous pouvez compter sur moi : je me battraï pour réduire le montant de la note : 500 millions d'euros, c'est une somme qui me paraît exagérée.

Ma deuxième observation, c'est que nous devons nous battre à armes égales avec les producteurs des pays voisins. Aujourd'hui, la seule vraie question est celle de la compétitivité de la filière. Comment voulez-vous que les producteurs s'en sortent avec un

coût du travail de 12 € de l'heure en France, quand il est de 6 € en Allemagne et de 7 € en Espagne ? Comment voulez-vous que les producteurs s'en sortent si la filière n'est pas mieux organisée ? Comment voulez-vous que les producteurs s'en sortent si la compétitivité énergétique est plus faible que celle de nos voisins ? Nous avons trop longtemps occulté ces questions. Il est temps d'y apporter des réponses. Nous le ferons ensemble, notamment lors de la réunion du 22 septembre.

Vous me permettrez également de dire un mot sur la crise actuelle du secteur laitier. C'est une crise grave qui touche des milliers de producteurs en France. Elle plonge des familles dans le désarroi. Elle suscite l'inquiétude et l'incompréhension d'exploitants qui travaillent 24h/24 et 7 jours sur 7. À chacun je veux dire que j'ai pris la mesure de ses inquiétudes.

Il ne faut pas se tromper de diagnostic : la crise actuelle n'est pas une crise du lait en France, la crise actuelle est une crise du lait en Europe et dans le Monde. Depuis des années, nous avons sans le dire ouvert le secteur laitier aux règles du marché. Nous avons laissé jouer la libre concurrence et décidé de supprimer les instruments de régulation comme les quotas laitiers. Je veux être clair : nous ne pourrons pas revenir sur l'ouverture du secteur laitier au marché européen et mondial. Nous ne pourrons pas revenir à des prix administrés et à des quotas fixés sur une base annuelle et suivant des modalités administratives.

En revanche, et je vous le dis avec autant de force, nous avons besoin d'une nouvelle régulation européenne du marché laitier. Le marché laitier est soumis à des aléas trop importants pour être laissé aux seules forces de la concurrence. Nous avons besoin de nouveaux principes. Nous avons besoin de nouvelles règles. Avec l'Allemagne, nous sommes décidés à construire cette nouvelle régulation européenne du marché du lait. Nous ferons ensemble des propositions en ce sens au Conseil de l'Agriculture le 7 septembre.

Avant la mise en place de ces instruments de régulation, il faut apporter des réponses immédiates aux inquiétudes des producteurs laitiers. J'ai donc pris la décision de débloquer dès à présent l'intégralité des 30 millions d'euros du plan d'aide que j'avais annoncé en juillet dernier. Je ferai également en sorte que l'intégralité de l'avance sur les aides européennes soit versée le 16 octobre. Mercredi, j'organiserai une rencontre avec les banques afin d'examiner les situations de trésorerie des producteurs laitiers et de leur apporter les réponses nécessaires.

Par ailleurs, vous savez que nous avons une difficulté importante avec le groupe Entremont en Bretagne. Je m'étais rendu sur place en juillet dernier pour rencontrer les producteurs de lait du groupe. J'avais pris 2 engagements.

Le 1^{er}, c'était d'offrir une perspective industrielle solide aux salariés et aux producteurs de lait d'Entremont.

Le 2^{ème}, c'était que les producteurs de lait d'Entremont soient payés un prix conforme à l'accord interprofessionnel de juin dernier.

Ces deux engagements sont aujourd'hui tenus :

Les groupes Sodiaal et Entremont viennent d'annoncer le début des négociations en vue de la constitution d'un grand groupe laitier européen. C'est une bonne nouvelle pour le secteur coopératif en France. C'est une bonne nouvelle également pour les producteurs de lait. Et le groupe Entremont a décidé de payer les producteurs de lait 272 € les 1000 litres en septembre, soit le niveau exact fixé par l'accord interprofessionnel.

Ces solutions immédiates sont nécessaires. Il est de ma responsabilité de répondre aux inquiétudes qui se manifestent dans la profession et d'y répondre de la manière la plus concrète possible. Mais ces solutions ne suffiront pas. Nous avons besoin de garantir de manière solide et durable l'avenir de la filière laitière en France. Cela suppose de concilier des gains de compétitivité dans la filière avec des garanties pour le revenu des exploitants. Garantir le revenu des exploitants, c'est une question d'équité, c'est une question d'efficacité économique, c'est aussi une responsabilité sociale, notamment à l'égard des jeunes agriculteurs qui s'engagent dans le métier et qui doivent disposer des assurances nécessaires.

Cela passe au moins par 2 progrès majeurs dans la filière :

Le premier, c'est une contractualisation équilibrée et juste entre les producteurs et les industriels. Je veux être très clair : il ne s'agit en aucun cas de s'engager sur la voie d'une intégration dans le secteur laitier. Il s'agit au contraire d'établir une relation nouvelle entre les deux acteurs de la filière sur une base équitable. En tant que représentant de l'Etat, je veillerai à ce que la contractualisation respecte ce caractère équitable. Je suis prêt à répondre à toutes

les inquiétudes à ce sujet. Nous avons rendez-vous le 1^{er} octobre pour en discuter.

La deuxième, c'est la mise en place d'un système assurantiel pour faire face aux aléas économiques dans la filière. Les producteurs ne peuvent pas continuer à être exposés sans aucune protection aux variations du cours des matières premières qui résulteront d'une surproduction en Nouvelle-Zélande ou d'une sous-consommation en Chine. De nouveaux instruments économiques sont donc nécessaires.

Mais garantir l'avenir de la filière laitière en France, cela suppose également de faire aussi bien que nos partenaires européens en matière de coûts de production. Il faut être lucide : la situation actuelle n'est pas tenable. Les écarts de compétitivité entre la France et les autres pays européens nous ont conduits en quelques mois à importer au cours du premier semestre plus de 15 % de produits transformés en plus (en volume) et à réduire d'environ 5 % nos exportations. Nous devons redresser la barre. Les travaux que j'ai ouverts sur la compétitivité de la filière nous permettront de mettre en place des solutions justes, dans l'intérêt des industriels et des producteurs de lait.

La France est une grande nation laitière. Elle a toujours garanti son indépendance dans ce domaine. Elle a fait de l'industrie du lait, avec des entreprises comme Lactalis ou Danone, le fer de lance de sa capacité exportatrice dans le monde. Elle a su valoriser des produits particuliers comme le lait de montagne. Il est temps de donner à la filière les moyens de poursuivre sa progression. Il est temps de donner aux producteurs de lait les garanties dont ils ont besoin en matière de revenus. Il est temps

de faire les choix nécessaires pour gagner en compétitivité et relever le défi que nous posent nos voisins allemands, danois ou néerlandais.

Au-delà de ces deux dossiers, la crise demande un diagnostic lucide sur la situation réelle de chaque filière. Ma méthode est simple :

D'abord le dialogue. Je l'ai fait sur le lait et les fruits et légumes. Je continuerai à le faire. Rencontrer tous les acteurs : producteurs, industriels, distributeurs et consommateurs, c'est aussi le sens de ma présence ici.

Ensuite apporter des réponses immédiates aux crises, pour ne pas laisser les crises prendre le dessus sur les évolutions de long terme. C'est en ce sens que nous nous réunirons le 8 septembre avec Christine Lagarde, Ministre de l'Économie, de l'industrie et de l'Emploi, pour adapter les dispositifs d'assurance crédit sur les exportations aux spécificités de l'agriculture.

Il faut enfin donner des perspectives de long terme à l'agriculture française en conciliant des objectifs qui peuvent sembler contradictoires au premier abord : compétitivité et respect de l'environnement, agriculture performante et développement durable, intérêt national et réalité européenne.

Concilier agriculture performante et développement durable, votre région en offre un bon exemple avec l'exploitation de la biomasse.

La biomasse n'est pas une question de mode. Comme vous le savez, face à la hausse des prix du pétrole et au réchauffement climatique, nous devons changer nos modes de production et de consommation. Utiliser la biomasse pour produire de l'énergie et d'autres produits est une des pistes stratégiques, avec des débouchés porteurs d'emplois et de richesse.

L'agriculture de Champagne-Ardenne et de Picardie possède une place de *leader* sur les grandes cultures : betterave, blé, colza, luzerne. Elle explore depuis plus de 20 ans des nouveaux débouchés.

Le site de Pomacle Bazancourt est un des rares exemples de bioraffineries dans le monde. De nouvelles applications en chimie du végétal et sur les bioénergies y sont à l'étude pour faire du plastique, du papier ou des produits de beauté.

Nous soutenons financièrement cette politique de recherche, en partenariat avec les régions, grâce aux pôles de compétitivité créés en 2005. Il faut à présent trouver des partenaires. Pour cela, le pôle de compétitivité *Industries et Agroressources* doit développer ses collaborations à l'international.

Je vous assure du total engagement du gouvernement pour soutenir l'innovation dans les industries agricoles et alimentaires : elles sont le 1^{er} secteur industriel français et transforment 70 % de la production agricole. Elles sont un élément essentiel de l'attractivité et de l'économie des territoires. Je souhaite que des projets d'innovation dans le secteur agricole et alimentaire soient financés par le grand emprunt national.

Produire plus et mieux, c'est l'objectif fixé à l'agriculture française par le Président de la République en février dernier : produire plus est indispensable pour répondre aux besoins alimentaires des 9 milliards d'individus attendus en 2050. Produire mieux est nécessaire pour préserver les ressources naturelles et la biodiversité.

Concilier agriculture performante et développement durable, c'est aussi l'ambition du plan « Objectif Terres 2020 » lancé en février dernier : réduire l'usage des pesticides, faire des économies d'énergie sur les exploitations, développer l'agriculture biologique ou relancer la culture des protéines végétales. Telles sont quelques-unes des voies proposées.

Ma mission est claire : permettre à chaque agriculteur de vivre décemment de son activité et donner des perspectives d'avenir à l'ensemble des filières agricoles françaises. L'agriculture est un des fleurons de l'économie française, au même titre que le nucléaire ou l'automobile. La France a une identité agricole et doit la défendre. C'est ensemble, par le dialogue, que nous parviendrons à construire un secteur agricole innovant, économiquement efficace et écologiquement responsable.

Je vous remercie.